



Selle

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Rapport sur l'exécution des délégations de service public pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement pour l'exercice 2020

Séance du 6 octobre 2021

Convocation du 30 septembre 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le six octobre à 19 h 38, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le trente septembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, M. Frédéric Guermann, Mmes Sabine Ngo Mahob, Sakina Bohu, M Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mme Christiane Gautier, M. Xavier Tamby, Mme Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentés :

Mme Annie Bach par M. Frédéric Guermann,
M. Théophile Touny par M. Philippe Tastes

Etait absente :

Mme Nadine Lacroix

Secrétaire de séance :

Mme Catherine Palpant

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 6 octobre 2021

OBJET : Rapport sur l'exécution des délégations de service public pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement pour l'exercice 2020

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Sylvie Bléry-Touchet,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1411-3,

Vu le rapport établi par le délégataire sur l'exécution pour l'exercice 2020 de la délégation de service public de l'exploitation des marchés d'approvisionnement,

Considérant que ce rapport a été soumis à la commission consultative des services publics locaux lors de sa réunion du 15 septembre 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE de la communication qui lui a été faite des rapports établis par le délégataire SOMAREP pour l'exploitation des marchés d'approvisionnement pour l'exercice 2020.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Mélissa", is written over the text "le maire". The signature is stylized and includes a horizontal line at the end.